



Principales conclusions et recommandations du CAD

**Extrait de : Examens de l'OCDE sur la coopération pour le
développement**

Royaume Uni 2020

Principales conclusions et recommandations du CAD

La coopération pour le développement dispensée par le Royaume-Uni est centrale à l'image de marque qu'il véhicule à l'échelle mondiale

L'engagement du Royaume-Uni vis-à-vis du développement international contribue à sa bonne image sur la scène internationale

L'engagement du Royaume-Uni vis-à-vis du développement international, reflet d'un consensus politique sur cet enjeu au cours de la période considérée, joue un rôle central pour son image à l'échelle mondiale. Ardent défenseur des questions d'inclusion, de stabilité, de prospérité et de bonne gouvernance, le Royaume-Uni met à profit son poids économique, son pouvoir fédérateur et son implication dans les instances internationales de premier plan pour plaider en faveur d'une approche novatrice, fondée sur des données probantes, pour traiter de ces questions au sein du système de développement. Une telle approche lui a permis de conforter sa capacité d'influence. Le pays a récemment redoublé d'efforts pour jouer un rôle de chef de file concernant les questions relatives au changement climatique. Sa Présidence du Groupe des Sept (G7) et de la 26^e Conférence des Parties (COP26) signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques sont des occasions de réaffirmer place du développement international dans la politique internationale du Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni investit pour mieux appréhender les problématiques de la pauvreté et de la fragilité et s'y attaquer

Le Royaume-Uni veille à ce que les allocations d'aide publique au développement (APD) visent directement l'objectif de réduction de la pauvreté – un engagement consacré par la législation depuis 2002. Reconnaisant le caractère évolutif de la pauvreté et de la vulnérabilité, le pays investit dans la production de données et d'analyses robustes, qu'il met régulièrement à jour. Ce niveau de compréhension des enjeux lui permet de répondre avec dynamisme et pertinence aux causes mais aussi aux symptômes de la pauvreté et de l'exclusion, tout en s'assurant que l'aide publique au développement reste dirigée en priorité vers les pays et les thèmes les plus pertinents. Depuis 2018, le Royaume-Uni se fonde sur un cadre de coordination et de cohérence à l'échelle de l'administration – connu sous le nom de « doctrine de la fusion » pendant la période considérée – pour concilier son engagement de longue date à l'égard de la paix, de la stabilité et de la prospérité avec ses objectifs en matière de coopération pour le développement et ses intérêts nationaux.

Le Royaume-Uni est reconnu pour le rôle majeur qu'il joue dans les contextes fragiles et humanitaires, conjuguant volonté politique, compétences techniques, analyses conjointes, présence sur le terrain et souplesse des financements. L'Unité de stabilisation, qui regroupe plusieurs ministères, a créé, adapté et combiné divers instruments de politique étrangère, de défense et de développement dans le but

d'intervenir rapidement et de manière cohérente dans les contextes fragiles, en associant l'APD à d'autres ressources. Le Royaume-Uni s'est fait le fer de lance de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, connue sous le nom de triple nexus. L'utilisation conjointe d'un budget unique par pays au niveau du DFID (intégrant à la fois des fonds à vocation humanitaire et des fonds à l'appui du développement) – et du CSSF (*Conflict, Security and Stability Fund*, ou Fonds pour la résolution des conflits, la stabilité et la sécurité) a permis au Royaume-Uni de mobiliser tout un éventail d'instruments innovants de préparation et de réponses aux crises prolongées comme à des catastrophes soudaines.

Son rôle de chef de file, son savoir-faire et sa présence au niveau des pays contribuent directement à l'influence du Royaume-Uni

L'étendue et la richesse exceptionnelles du savoir-faire du Royaume-Uni, conjuguées à son rôle de chef de file politique, lui confèrent une crédibilité, une capacité de rassemblement et une influence dans tous les aspects de la coopération pour le développement, qu'il s'agisse de l'analyse technique ou de l'élaboration des politiques, par exemple, ou encore de la négociation d'accords internationaux. Le Royaume-Uni s'appuie sur l'expertise de divers ministères et organismes publics pour faire face aux défis que pose le développement. Les connaissances et les données accumulées par le DFID sont reconnues par ses partenaires et l'ensemble de l'administration comme un atout pour la communauté du développement. Il sera essentiel de continuer à motiver le personnel et de conserver ce niveau d'expertise, notamment en impliquant efficacement le personnel dans autour d'une vision commune.

L'investissement consenti par le Royaume-Uni pour assurer une forte présence dans les pays partenaires est apprécié de l'ensemble des partenaires. La combinaison particulièrement efficace de ses instruments de financement, de son savoir-faire et de ses réseaux politiques et techniques lui permet de développer des programmes qui allient envergure, profondeur et échelle dans ses pays partenaires et ainsi impulser des réformes de plus grande portée. Le modèle du DFID, fondé sur une décentralisation des décisions au niveau pays, a permis aux bureaux locaux d'affecter les ressources d'une manière qui réponde aux réalités locales. Les partenariats multilatéraux et les programmes centraux, gérés par le siège, reposent de plus en plus sur la demande locale et s'inscrivent donc en complément du travail des bureaux locaux. La politique du DFID consistant à former et à autonomiser son personnel local est exemplaire et a permis au Royaume-Uni d'étoffer ses analyses, ses compétences techniques et ses réseaux et de maintenir une présence dans des contextes fragiles.

Le Royaume-Uni peut bâtir sur ses acquis

Associer un important budget d'APD à d'autres sources de financement permettrait d'apporter des réponses globales à des enjeux complexes, tout en maintenant l'accent sur l'objectif de réduction de la pauvreté

Sous l'œil attentif du public, le Royaume-Uni ne faillit pas à son engagement de consacrer 0.7 % de son revenu national brut (RNB) à l'APD et est l'un des six membres du CAD à avoir atteint l'objectif des Nations Unies visant à allouer 0.20 % du RNB comme APD destinée aux pays les moins avancés (PMA). Le maintien d'un tel budget d'APD – 19.4 milliards USD en 2018 – mérite d'être salué et constitue un exemple à suivre pour d'autres membres du CAD. Le Royaume-Uni met à profit son APD pour aider les pays en développement à mobiliser leurs ressources intérieures, tout en encourageant le secteur privé à s'engager et à investir.

L'obligation législative qui impose au Royaume-Uni de consacrer chaque année 0.7 % de son RNB à l'APD se heurte à des pressions publique et politique visant à ne pas dépasser cet objectif ce qui a entraîné une définition stricte des marges de dépenses annuelles. Le Royaume-Uni pourrait tirer parti de l'expérience

d'autres membres du CAD qui utilisent divers mécanismes budgétaires pour lisser les budgets et les dépenses d'APD sur plusieurs années, ce qui atténue les effets des fluctuations annuelles. Au cours de la période considérée, l'objectif fixé en matière d'APD a incité l'ensemble de l'administration à recenser les activités éligibles à l'APD, et à en lancer de nouvelles, une démarche dont certains estiment qu'elle a également amené le Royaume-Uni à plaider pour un élargissement des critères d'éligibilité à l'APD au sein du CAD, avec un succès mitigé. Certains membres du CAD et parties prenantes externes craignent que l'élargissement des critères d'éligibilité n'affaiblisse le caractère distinctif de l'APD et l'accent mis par le Royaume-Uni sur la réduction de la pauvreté.

Les fonds interministériels, et en particulier le CSSF, sont la preuve que, face à des enjeux complexes, combiner l'APD avec d'autres ressources (ressources « hors APD ») peut apporter des réponses flexibles et axées sur les problèmes à résoudre tout en conservant une perspective partagée et de long-terme. Compte tenu de la nature changeante du développement et de la reconnaissance du rôle important, mais partiel, que joue l'APD pour répondre à des enjeux de développement complexes, le Royaume-Uni peut élargir le nombre d'instruments utilisés par les différents secteurs de l'administration qui combinent l'APD avec d'autres ressources. Par ailleurs, en complétant son modèle de coopération bilatérale par un investissement plus prononcé dans des approches et des instruments régionaux, le Royaume-Uni étendrait son champ d'action et pourrait ainsi répondre à des problématiques régionales complexes telles que le changement climatique, les épidémies, les conflits, les échanges ou les migrations.

Recommandations

1. Le Royaume-Uni devrait continuer à consacrer au moins 0.7 % de son RNB à l'APD et devrait maintenir l'obligation législative lui imposant de relier directement les fonds d'APD à l'objectif de réduction de la pauvreté.
2. Le Royaume-Uni devrait élargir sa palette d'instruments de financement mixte associant apports d'APD et autres ressources afin de s'assurer d'une utilisation optimale de ses ressources et d'apporter une réponse globale et souple face à des enjeux complexes.

Les changements institutionnels et politiques offrent des possibilités pour renforcer la cohérence de la stratégie de développement durable

Les structures liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la stratégie de sécurité nationale ont servi de forum d'échanges politiques et stratégiques sur la coopération pour le développement. Le fait que le DFID siège au Conseil national de sécurité et soit membre de tous les groupes chargés de mettre en œuvre la stratégie de sécurité nationale lui a permis de sensibiliser l'ensemble de l'administration aux répercussions que les politiques intérieures britanniques ont sur les ambitions des pays en développement. En conséquence, le Royaume-Uni a par exemple pris en compte les intérêts des pays en développement dans les futurs accords commerciaux bilatéraux et dans ses engagements en matière climatique. Suivre les effets des politiques intérieures britanniques sur les pays en développement permettrait de cerner plus systématiquement les risques et les opportunités liés aux enjeux de cohérence.

L'établissement d'un nouveau ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement et l'élaboration à venir de nouvelles politiques intérieures dans des domaines auparavant couverts par des directives de l'Union européenne sont autant d'opportunités pour accroître l'impact global des efforts de coopération pour le développement déployés par le Royaume-Uni. La création d'un socle de connaissance permettant d'identifier quelles actions doivent être menées en priorité pour renforcer la cohérence des politiques au service du développement durable assoirait de manière plus durable les progrès accomplis

et permettrait de veiller à ce que les prochaines occasions d'aligner les politiques concernées soient saisies.

Recommandation

3. Alors qu'il entreprend d'élaborer de nouvelles politiques intérieures et internationales, le Royaume-Uni devrait mettre à profit les connaissances disponibles pour assurer la cohérence de ces politiques avec ses objectifs en matière de développement, et chercher systématiquement à comprendre les effets de ses politiques intérieures sur les pays en développement.

Une vision clairement définie de la coopération pour le développement contribuerait à consolider les efforts du Royaume-Uni

La stratégie d'aide de 2015 a été efficace pour guider les efforts de coopération pour le développement de l'ensemble de l'administration tout en reflétant les intérêts nationaux. L'actualisation de la vision et des objectifs du Royaume-Uni en matière de coopération pour le développement – processus qui devrait s'inscrire dans le prolongement d'un examen intégré de la politique étrangère, mené à l'échelle du gouvernement en février 2020 – est l'occasion de réaffirmer l'accent mis par le Royaume-Uni sur des problématiques centrales comme l'inclusion, l'égalité entre les sexes et les contextes fragiles, et de prendre en compte les engagements récemment souscrits par le pays en matière climatique. Le réexamen et la consolidation des divers engagements, cibles et promesses accumulés au fil des ans permettraient au Royaume-Uni de concentrer davantage de ressources sur ses priorités fondamentales et d'adopter une approche à long terme en la matière. Une vision clairement définie de la coopération pour le développement aidera également le Royaume-Uni à déterminer quel est son avantage comparatif – et celui de chacun de ses ministères – dans chaque contexte, en particulier lorsque les pays effectuent leur transition vers un statut de revenu supérieur, lorsque la nature de la pauvreté et de la fragilité évolue ou lorsque le nombre et la diversité des partenaires au développement augmentent.

Face à de nombreux cas de couverture médiatique hostile et malgré l'absence de budget de fonctionnement pour assurer sa communication, le DFID a défendu le budget d'APD en adoptant une stratégie de communication volontariste associant les journalistes, les responsables de l'action publique, les autres ministères et le grand public. Grâce à un engagement énergique auprès des médias, il a été prompt à réfuter les affirmations sans fondement. Le soutien du grand public en faveur de la coopération pour le développement reste globalement élevé. Il y a néanmoins matière à promouvoir une meilleure compréhension du développement durable et une implication de la société toute entière dans l'atteinte de cet objectif. De tels efforts refléteraient la vision moderne qu'a le Royaume-Uni du développement durable et notamment la reconnaissance de la dimension planétaire et de la nature collective de nombreux enjeux auxquels le monde est aujourd'hui confronté.

Recommandation

4. Le Royaume-Uni devrait définir une vision globale des efforts qu'il déploie à l'appui du développement international pour renforcer ses priorités stratégiques, mobiliser l'opinion publique et guider l'affectation de ses ressources, que ce soit dans le cadre de son budget d'APD ou en dehors.

L'approche pangouvernementale offre un socle solide pour renforcer l'efficacité et l'impact de la coopération internationale

Depuis le dernier examen par les pairs, le nombre de ministères utilisant le budget d'APD du Royaume-Uni s'est accru. Des structures ont donc été mises en place dans une période relativement courte pour permettre la mise en œuvre d'une approche cohérente et coordonnée. Les initiatives conjointes dans des domaines comme la lutte contre la corruption, la criminalité organisée, la santé mondiale ou la mobilisation des ressources intérieures démontrent clairement l'intérêt d'adopter une approche pangouvernementale du développement.

Le renforcement des capacités de compréhension, de notification et de justification de l'utilisation de l'APD par l'ensemble de l'administration a entraîné des coûts administratifs importants, et les discussions entre hauts responsables des différents ministères semblent avoir été plus opérationnelles que stratégiques au cours de la période considérée, avec un accent sur l'atteinte des cibles de dépenses d'APD. L'harmonisation des processus, des systèmes et des politiques des ressources humaines pour l'ensemble de l'administration pourrait réduire les obstacles à la collaboration. Considérer d'autres modalités d'approches pangouvernementales – comme mettre à profit les compétences spécialisées de chaque ministère sans exiger de chacun d'eux qu'ils gèrent des fonds d'APD – pourrait accroître l'efficacité.

Le Royaume-Uni a récemment mis en place un cadre de suivi interne global de sa stratégie d'aide de 2015. Il pourrait partir de ce point de départ pour élaborer un cadre de suivi qui mesure les progrès de chaque ministère de manière plus harmonisée ; un tel cadre renforcerait les fonctions de surveillance et de redevabilité de l'ensemble de la coopération internationale, y compris l'utilisation des ressources d'APD. Un cadre de performance commun contribuerait également à consolider les efforts et à créer une interface standard pour les partenaires extérieurs et les bureaux locaux qui collaborent avec plusieurs ministères du Royaume-Uni à la fois.

Les résultats et les données probantes demeurent essentiels à la programmation et les ministères nouvellement appelés à utiliser le budget d'APD sont entrain de renforcer leurs capacités en matière de gestion des résultats, d'évaluation des programmes et d'apprentissage institutionnel. Toutefois, sur les sept ministères et fonds interministériels responsables de plus de 60 % des dépenses d'APD hors DFID en 2018, deux seulement font référence à l'efficacité de leurs dépenses dans leurs rapports annuels. L'expérience du DFID reflète les bonnes pratiques qui existent au sein du CAD et offre une base solide pour adopter une approche harmonisée de la gestion par les résultats et de l'évaluation à l'échelle de l'administration. En particulier, deux réformes entreprises au sein du DFID pourraient aider le Royaume-Uni à concentrer ses mécanismes de suivi sur l'efficacité, la gestion adaptative et les changements à long-terme. La première consistait à développer des approches de suivi et de gestion par les résultats différents en fonction des objectifs poursuivis, à savoir : communiquer auprès du public, rendre compte au parlement, fixer la direction stratégique et gérer les projets et les portefeuilles en fonction des résultats. La seconde visait à rééquilibrer la conduite de l'évaluation, qui reposait quasi exclusivement sur des évaluations décentralisées, en y associant des évaluations lancées par le siège pour soutenir plus efficacement la prise de décision stratégique. Par ailleurs, pour l'heure, le Royaume-Uni s'appuie principalement sur les données recueillies par ses partenaires d'exécution multilatéraux et non

gouvernementaux. Le pays pourrait accroître son investissement dans les systèmes statistiques et d'information des pays partenaires en utilisant et en alimentant plus systématiquement les systèmes d'information et des cadres de résultats de ces derniers.

Recommandations

5. Le Royaume-Uni devrait mettre au point un cadre général de supervision et de redevabilité concernant la contribution de l'ensemble de l'administration au développement international.
6. Le Royaume-Uni devrait adopter une approche harmonisée des résultats, du suivi et de l'évaluation de la coopération pour le développement qui reflète les bonnes pratiques, réponde à un éventail de besoins diversifiés, soit applicable à l'ensemble des services de l'administration et comprenne des incitations à renforcer et à utiliser les données, les statistiques et les cadres de résultats des pays partenaires.

Clarifier son approche vis-à-vis de la prospérité inclusive permettrait au Royaume-Uni de rallier plus de soutien autour de sa stratégie

Comme observé au Kenya et en Jordanie, le Royaume-Uni fait soigneusement la distinction entre son double objectif (dont les deux volets sont interdépendants) de promotion d'une prospérité inclusive dans les pays en développement et de renforcement de sa propre prospérité. La vision de la prospérité inclusive qui est celle du DFID – à savoir, favoriser des changements en profondeur afin de créer des emplois décents par l'intermédiaire du secteur privé et d'un environnement propice correspondant – repose sur des données probantes et des enseignements robustes, mais a été mal comprise par plusieurs observateurs extérieurs. Le Royaume-Uni pourrait expliquer plus précisément comment il s'emploie à instaurer une prospérité mutuelle en soutenant le secteur privé et encourage toutes les formes d'investissement privé dans les pays en développement, y compris au moyen de prises de participation, de garanties et de prêts. Il serait également utile de créer un continuum en matière d'appui, de l'apport précoce d'une assistance technique aux investissements d'ampleur. S'il dégagait davantage de fonds hors APD de manière à permettre aux ministères poursuivant des objectifs commerciaux ou nationaux de concourir plus efficacement aux objectifs de développement et de faire davantage progresser la prospérité mutuelle, et s'il veillait à ce que son APD et ses mécanismes de financement mixte n'évincent pas les capitaux privés, le Royaume-Uni offrirait la certitude que ses deux objectifs en matière de prospérité peuvent être atteints simultanément.

Depuis qu'il a redirigé ses investissements vers les contextes fragiles, CDC Group, l'institution britannique de financement du développement, est devenu un instrument financier à effet catalyseur positionné sur un créneau bien défini. Le DFID a joué un rôle déterminant dans cette réorientation ainsi que dans la promotion de systèmes de suivi et d'évaluation plus robustes permettant d'évaluer la manière dont les investissements de CDC Group contribuent à la réduction de la pauvreté. L'objectif affiché de CDC Group consiste à se concentrer sur les marchés les plus difficiles, et il bénéficie du soutien politique et financier nécessaire pour prendre des risques raisonnés. Ses rendements financiers ont longtemps été supérieurs aux objectifs fixés, mais ils diminuent à mesure que son portefeuille se recentre sur des contextes plus difficiles. Il faudra continuer à donner les moyens à CDC Group d'engager des investissements risqués et difficiles, et à l'encourager dans ce sens, afin de promouvoir une croissance inclusive.

Recommandation

7. Le Royaume-Uni devrait se doter d'une approche claire et exhaustive en matière de prospérité inclusive dans les pays en développement, y compris dans les contextes fragiles, qui s'applique à l'ensemble de l'administration et continue d'être axée en priorité sur l'objectif de réduire la pauvreté, tout en utilisant de manière stratégique l'ensemble des outils disponibles afin d'encourager les financements privés.

L'engagement en faveur d'un système multilatéral efficace appelle un appui plus systématique aux réformes entreprises par les Nations Unies

Ardent défenseur d'un système multilatéral efficace, fondé sur des règles, le Royaume-Uni traduit son engagement politique en actes en participant aux reconstitutions des ressources relevant des budgets centraux et joue un rôle actif dans les structures de gouvernance multilatérales, les processus de réforme et les réunions techniques. Les apports financiers au système multilatéral à l'appui du développement et de l'aide humanitaire sont fonction de la performance et ont tendance à être prévisibles et pluriannuels.

L'approche du Royaume-Uni en matière de planification et de mise en œuvre pourrait néanmoins être plus cohérente avec son engagement à l'égard de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. En particulier, l'apport d'une proportion plus importante de fonds à caractère flexible, notamment via des financements groupés, renforcerait les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans les pays partenaires. De même, les parts respectives des contributions au budget central et des contributions préaffectées destinées à des fonds et programmes des Nations Unies (soit, respectivement, 14 % et 86 % en 2018) pourraient être rééquilibrées eu égard aux objectifs collectifs définis au titre du Pacte de financement des Nations Unies. Enfin, alors qu'une partie des contributions au budget central apportées par le Royaume-Uni est liée à la performance, le pays pourrait ménager des efforts supplémentaires pour réduire les coûts de transaction et faire en sorte que les objectifs de performance sélectionnés par lui ne viennent pas dévoyer, sans le vouloir, le programme de réforme convenu par l'ensemble des partenaires.

Le Royaume-Uni doit relever certains défis

Le partage et la gestion des risques renforceraient les partenariats, en particulier dans les contextes fragiles

Le Royaume-Uni est conscient du fait qu'il ne peut atteindre ses objectifs en matière de développement sans soutenir des interventions risquées et œuvrer dans des environnements où les risques sont élevés. Au sein du DFID, les risques ont été gérés au niveau stratégique mais aussi du portefeuille et des dons, et ont fait l'objet de débats ouverts avec la direction, les dirigeants politiques et les partenaires – autant d'éléments qui constituent de bonnes pratiques. Cela étant, les partenaires et certains membres du personnel ont eu le sentiment que l'aspiration à prendre des risques en connaissance de cause et à encourager l'innovation était fragilisée par les mécanismes de contrôle mis en place au DFID pour recenser et gérer les risques. De l'avis des partenaires, les obligations de vigilance imposées par le DFID renforçaient une culture du contrôle et de la conformité, tout en obligeant les partenaires à assumer une grande partie des risques, d'où un appel à adopter une approche plus concertée en matière de gestion des risques.

Recommandation

8. Le Royaume-Uni devrait prendre des mesures supplémentaires pour permettre une gestion des programmes de coopération pour le développement qui soit fondée sur les risques, en restant déterminé à prendre des risques raisonnés et à s'engager dans les contextes fragiles ou touchés par une crise, mais en évitant un recours excessif aux obligations de conformité et de contrôle.

Des procédures plus efficaces et plus efficientes réduiraient les coûts de transaction pour toutes les parties concernées

Au Royaume-Uni, la fonction publique professionnelle, bien établie, opère depuis longtemps selon des règles bien définies, où la performance occupe une place prépondérante. Tous les services de l'administration qui utilisent le budget d'APD se conforment aux recommandations du Trésor relatives à la gestion des deniers publics et s'inspirent, à des degrés divers, des « *Smart Rules* » (« règles intelligentes ») du DFID pour établir leurs directives ministérielles. D'autres orientations rédigées conjointement par le Trésor et le DFID énoncent des recommandations supplémentaires sur les moyens d'optimiser au mieux les ressources allouées aux dépenses d'APD. Les récents travaux sur l'exploitation sexuelle et les mesures de protection contre le harcèlement illustrent la capacité et la volonté qu'a le Royaume-Uni d'adapter ses systèmes internes à mesure que les besoins se présentent.

Cela étant, les mises à jour périodiques des processus n'ont pas encore permis de rationaliser les exigences en matière de contrôle ni les processus de gestion, comme le recommandait pourtant l'examen par les pairs de 2014. D'une manière générale, les partenaires estiment que la collaboration avec le Royaume-Uni est chronophage d'un point de vue administratif, et ils craignent que le temps consacré à la satisfaction des obligations de vigilance, à l'élaboration de rapports détaillés et aux activités prévisionnelles ne détournent l'attention de considérations plus stratégiques et n'aient un impact négatif sur leur aptitude à mettre en œuvre des programmes et à coopérer avec d'autres acteurs.

De nombreux partenaires considèrent que le DFID fait preuve de souplesse et est conscient des réalités sur le terrain, tout en étant soucieux de ses partenaires. Ils reconnaissent que certaines exigences ont amélioré leurs systèmes et recentré encore davantage leur attention sur la nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources. Ils n'en soutiennent pas moins que le Royaume-Uni et ses partenaires gagneraient à ce que des procédures plus efficientes soient en place. La nécessité d'élaborer un modèle de fonctionnement pour le nouveau ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement offre l'occasion de revoir les processus et les procédures, le but étant de conserver les points forts des approches passées tout en dégageant davantage de temps pour que le personnel et les partenaires puissent coopérer et apprendre les uns des autres.

Une approche plus résolue en matière de partenariats renforcerait l'appropriation par les pays

Donneur engagé, éclairé et exigeant, le Royaume-Uni sait avec grande habileté tirer parti d'un éventail de partenariats pour atteindre ses objectifs en matière de développement. Toutefois, il pourrait déployer des efforts supplémentaires pour mettre à profit ses financements et son engagement afin qu'ils renforcent l'indépendance, la mission et l'efficacité de divers partenaires, y compris en soutenant le droit d'initiative des organisations locales. Cela contribuerait à appuyer les objectifs stratégiques du pays visant à soutenir un système multilatéral efficace ; à bâtir une société civile saine, dynamique et efficace ; et à favoriser une large appropriation des processus de développement dans ses pays partenaires.

En premier lieu, l'instauration d'un dialogue constructif avec des organisations locales, y compris les organisations de la société civile, les centres de réflexion et les instituts de recherche, favoriserait une appropriation généralisée des travaux menés par le Royaume-Uni et contribuerait à renforcer les capacités institutionnelles dans la durée, notamment dans un grand nombre de contextes fragiles. La conduite systématique de consultations permettrait au Royaume-Uni de tirer des enseignements des divers éclairages apportés par ses partenaires, d'élaborer des stratégies communes et d'influencer le débat public. Ce dialogue permettrait en retour aux partenaires au développement de tirer parti de la solide base de connaissances du Royaume-Uni et de ses robustes analyses contextuelles ; de mieux comprendre sa stratégie globale ; et de rallier le soutien du public et de la sphère politique en faveur des efforts déployés par le pays.

En deuxième lieu, lorsqu'il apporte des financements, en particulier dans ses pays partenaires, le Royaume-Uni pourrait aller plus loin dans la mise en œuvre de ses engagements pour une coopération efficace au service du développement. Il s'agirait d'appuyer les plans stratégiques de ses partenaires et de trouver des points d'ancrage pour renforcer et utiliser les systèmes mis en place par les pays eux-mêmes. Afin d'encourager une telle démarche, les orientations stratégiques du Royaume-Uni relatives à l'utilisation optimale des ressources, à l'exécution des programmes et à la passation des marchés publics pourraient expressément inclure les partenariats inclusifs et le renforcement des capacités institutionnelles parmi les objectifs de développement valables en soi et dont la poursuite devrait être plus systématique. Cela aiderait l'ensemble des services de l'administration du Royaume-Uni qui allouent de l'APD à instaurer une culture plus solide de l'efficacité en matière de partenariats.

Enfin, si le Royaume-Uni notifie ses apports d'APD au titre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et dispose d'un portail public où figurent des informations détaillées sur les différents dons accordés, il est difficile d'avoir accès à des informations publiques sur les dépenses d'APD à un niveau plus consolidé et stratégique. La publication de stratégies pays et régionales à l'échelle de l'administration qui soient fondées sur des données probantes, énoncent des objectifs à plus long terme en matière de coopération pour le développement et indiquent les budgets disponibles contribuerait à la mise en place d'approches harmonisées et permettrait aux partenaires – en particulier dans les pays partenaires – et aux contribuables britanniques de tenir les pouvoirs publics responsables de la mise en œuvre de leurs stratégies.

Recommandations

9. Le Royaume-Uni devrait associer davantage ses partenaires à l'élaboration des politiques et des stratégies, et préciser ses approches en matière de consultation et de publication. En particulier, des stratégies pays à l'échelle de l'administration, fondées sur des données probantes et sur de vastes consultations et définissant à la fois des objectifs en matière de coopération pour le développement et des budgets indicatifs, devraient être élaborées pour l'ensemble des pays partenaires, et rendues publiques.
10. Le Royaume-Uni devrait veiller à ce que l'ensemble des orientations stratégiques reconnaissent l'importance de l'efficacité des partenariats et de l'appropriation par les pays pour assurer la pérennité des résultats en matière de développement, et notamment la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles dans les pays en développement.

Obtenir le rapport complet

Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement: Royaume Uni 2020

<https://doi.org/10.1787/43b42243-en>

